

Les allergies respiratoires sont candidates au label « Grande Cause Nationale 2011 ».

**« Mieux connaître son allergie respiratoire
pour mieux la combattre ».**

**Aujourd'hui 1 Français sur 4 souffre d'allergies respiratoires,
ils n'étaient que 4% en 1968**

Les allergies respiratoires (rhinite et asthme allergiques), sont classées au quatrième rang des maladies mondiales par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Elles touchent, aujourd'hui, une personne sur quatre en France. Dans 15% à 20% des cas, la rhinite allergique est qualifiée de sévère en raison de sa récurrence, de son fort impact sur la qualité de vie et de sa résistance aux traitements symptomatiques.

Maladies héréditaires, aggravées par l'évolution de la société moderne, industrielle et urbaine, elles sont à la fois un problème de santé publique et de société. Pourtant, alors qu'elles représentent un enjeu de santé majeur et une source de handicap pour ceux qui en souffrent, les allergies respiratoires sévères et leurs répercussions sont largement méconnues du grand public.

Face au déficit de reconnaissance de cette pathologie, un collectif mené par le Comité Français d'Observation des Allergies (CFOA) dépose à l'attention du Premier ministre, le 25 octobre 2010, un dossier pour proposer la candidature des allergies respiratoires comme « Grande Cause Nationale 2011 ».

Les membres du collectif de soutien à la cause des allergies respiratoires

Parmi les membres du collectif, sont présentes :

- des associations de patients, comme **Asthme & allergies**, et la **Fédération Européenne des associations de patients allergiques** (European Federation of Allergy and Airways Diseases Patients Associations – EFA)

Contacts presse :

TILDER

Véronique Delvové-Rosset – Tel : 01 44 14 99 65 / v.delvolve-rosset@tilder.com

Servane Marion - Tél : 01 44 14 99 86 / s.marion@tilder.com

- des sociétés savantes, comme la **Fédération Française d'Allergologie** (FFA), la **Société Française d'Allergologie** (SFA), la **Société de Pneumologie de Langue Française** (SPLF), la **Fédération Française de Pneumologie** (FFP), la **Société Française de Pédiatrie** (SFP), la **Société Française d'Oto-Rhino-Laryngologie** (SFORL), l'**Association Française de Rhinologie** (AFR), l'**Académie Européenne d'allergie et d'immunologie clinique** (European Academy of Allergy and Clinical Immunology - EAACI).
- des associations de parents d'élèves, comme la **Fédération de Parents d'Elèves de l'Enseignement Public** (PEEP),
- des associations travaillant pour la santé des enfants et des étudiants, comme l'**Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire** (AFPSSU),
- des associations engagées sur la question de la qualité de l'air comme le **Réseau National de Surveillance Aérobiologique** (RNSA),

Soutiennent aussi le dossier des allergies respiratoires comme « Grande Cause Nationale 2011 », des personnalités telles que :

- le **Docteur Christophe André**, psychiatre, spécialiste du comportement,
- le **Professeur William Dab**, ancien Directeur général de la santé, Professeur titulaire de la chaire d'hygiène et de sécurité du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM),
- le **Professeur Daniel Vervloet**, pneumologue allergologue, président de la Fédération Française d'Allergologie (FFA),
- le **Docteur Pham Thi**, pédiatre spécialisé en allergologie et pneumologie,
- Des parlementaires et des collectivités locales, comme Isabelle Debré, sénateur des Hauts-de-Sein, **Jean-Pierre Door**, député du Loiret ou la **ville de Montpellier**.

Contacts presse :

TILDER

Véronique Delvové-Rosset – Tel : 01 44 14 99 65 / v.delvolve-rosset@tilder.com

Servane Marion - Tél : 01 44 14 99 86 / s.marion@tilder.com

Élargir le champ de reconnaissance des allergies respiratoires

L'obtention du label « Grande Cause Nationale 2011 » pour les allergies respiratoires permettrait de mettre en avant dans le débat public un enjeu, sanitaire et social majeur et de donner une meilleure information aux personnes qui en souffrent.

À propos du Comité Français d'Observation des Allergies (CFOA)

Le CFOA, créé avec le soutien de Stallergenes, spécialiste des allergies respiratoires, a pour ambition d'étudier l'impact économique et social des allergies respiratoires sur la population française, de susciter une prise de conscience générale sur ce sujet et de mobiliser les acteurs du secteur et les pouvoirs publics dans une démarche concertée pour remédier à ce problème de santé publique et de société.

Pour plus d'informations sur le CFOA : www.comite-allergies.org

Contacts presse :

TILDER

Véronique Delvové-Rosset – Tel : 01 44 14 99 65 / v.delvolve-rosset@tilder.com

Servane Marion - Tél : 01 44 14 99 86 / s.marion@tilder.com